

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 18 (1938)
Heft: 2

Artikel: Mathieu Schiner ou Jost de Silinen?
Autor: Gilliard, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-73572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miszellen. — Mélanges.

Mathieu Schiner ou Jost de Silinen?

A propos de la date d'un document de l'histoire du Valais.

Il y a bien des années, alors que notre regretté collègue Albert Büchi préparait sa *Correspondance de M. Schiner*, j'avais eu l'occasion de lui signaler un document qui se trouvait aux archives cantonales de Lausanne. Il en a publié l'analyse dans le t. I de sa *Biographie*, à la p. 96 ss.¹, et le texte complet dans le t. II de la *Correspondance*, p. 517 ss.

Déjà alors, j'avais eu des doutes sur la date qu'il attribuait à cette pièce; je lui en avais fait part, sans réussir à le convaincre. Récemment, j'ai eu l'occasion de reprendre la question et mes hésitations d'autrefois sont devenues une certitude: ce document ne peut pas être de l'année 1506 et le destinataire de cette lettre ne peut être le duc de Savoie Charles III.

L'auteur de la lettre paraît bien être l'évêque de Lausanne, Aymon de Montfalcon; mais son correspondant n'est pas le duc. A la p. 521, ligne 21—22, l'évêque dit avoir « fait compagnie » au destinataire de sa lettre « jusques à Martigny ». Or, le duc Charles n'a séjourné à cette date ni en Chablais, ni dans le Pays de Vaud. La lettre est adressée à un haut fonctionnaire savoyard; peut-être au bailli de Vaud.

Elle a été écrite à un moment où il y a encore un duc à Milan², donc avant l'an 1500. Il ressort avec évidence du texte que, au moment où elle a été rédigée, la Savoie était gouvernée par une femme; « Madame » est un mot qui revient maintes fois. Il ne peut s'agir de Marguerite d'Autriche, comme le dit la note 6 de la page 520. Marguerite d'Autriche n'avait plus aucune autorité en Savoie depuis la mort de son mari; le Chablais, du reste, ne faisait pas partie de son douaire.

Les termes employés ne peuvent convenir qu'à une période de minorité, où une princesse gouverne au nom de son fils. Il s'agit ici de Blanche de Montferrat, tutrice du jeune Charles-Jean-Amédée du 14 mars 1490 au 16 avril 1496.

Dans le texte de cette lettre, à la page 521, il est fait allusion à Guillaume de Diesbach, qui est appelé: « ancien » avoyer de Berne. Or, Guillaume de Diesbach fut avoyer de Pâques 1481 à Pâques 1492; il ne le redevint qu'en 1498.

¹ A la note 2 de cette page, mon nom est massacré.

² P. 519.

Notre document a donc été rédigé entre le printemps 1492 et le printemps 1496. Il est de l'été, car on nous y dit que les bains de Louèche sont fréquentés par une brillante société. Nous ne pouvons plus hésiter qu'entre les étés 1492, 1493, 1494 ou 1495.

D'après les *Abschiede*, seul recueil de documents qui nous renseigne, le conflit entre le Savoie et le Valais à propos des terres conquises lors des guerres de Bourgogne devint aigu en septembre 1492³; en novembre de cette année, un armistice fut conclu qui devait durer jusqu'en mai 1493⁴. En mai 1493, Berne s'entremettait entre les parties au nom de la Diète⁵. Notre document pourrait donc se rapporter à cet été de l'année 1493, cela d'autant plus qu'il y est fait une allusion à une conférence tenue à Aigle⁶; une allusion analogue se trouve également dans les *Abschiede*⁷.

Une nouvelle conférence était prévue, à Aigle encore, pour le 6 janvier 1494⁸. A-t-elle eu lieu? je ne sais. Puis l'affaire semble s'arranger. Il ne paraît pas que notre lettre soit de l'été 1494: le Valais était, cet été-là, en conflit avec Milan⁹; on n'y trouve aucune allusion à ces événements.

Le conflit avec la Savoie recommença en été 1495. Le 1^{er} juin, l'intervention de Berne était requise par la duchesse¹⁰. Le document pourrait donc se rapporter à cette date.

Été 1493 ou été 1495; en tous cas avant l'avènement de Schiner au trône épiscopal. Le prélat dont il est question dans cette lettre est donc Jost de Silinen.

Lausanne.

Charles Gilliard.

Alamannia

In der Zeitschrift *Forschungen und Fortschritte* 13 (1937) S. 159 ff. hat kürzlich H. v. Schoenebeck ein bisher fast unbeachtetes Zeugnis für die Geschichte der Alamannen behandelt: ein leider nur fragmentarisch erhaltenes Triumphalornament aus Nicaea in Bithynien mit der Inschrift Alamannia und der sehr undeutlichen bildlichen Darstellung der Unterwerfung eines Germanenfürsten in dessen eigenem Lande durch einen römischen Kaiser. Schoenebeck glaubt, daß hier eine Verherrlichung des Alamannensieges des Constantius Chlorus vom Jahre 298 vorliege. Wäre das richtig, so würde ein neues Zeugnis zur Geschichte der Schweiz in römischer Zeit gewonnen sein, denn damals hat Constantius die in die Schweiz eingebro-

³ *E. A.*, III 1, p. 419 d, 420 e.

⁴ *Ibid.*, p. 425 q.

⁵ *Ibid.*, p. 438 a.

⁶ Schiner-Korresp., II, p. 521, avant-dernière ligne.

⁷ *E. A.*, III 1, p. 437 h.

⁸ *Ibid.*, p. 444 e.

⁹ *Ibid.*, p. 449 d, 450 g d, 451 m, 453 c, 455 n.

¹⁰ *Ibid.*, p. 480 p.